CITADIA

Département des Deux-Sèvres

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE GATINE-AUTIZE

Règlement graphique

Ardin
Partie Nord

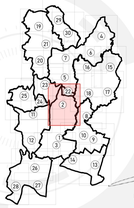

Le Président, J-P RIMBEAU

Approbation : 23/06/2020
Modification simplifiée n°1 : 17/01/2023

Échelle 1 : 5000è

0 100 200 m

DGFiP Cadastre® 01-2022
IGN BD TOPO® 2021

Plan n° 2 / 30

LEGENDE

- Limites communales
- Limites des zones
- UA Nom de zones
- Routes principales et secondaires
- Réseau hydrographique
- Surface en eau

Autres prescriptions

- Orientation d'aménagement et de programmation sectorielles
- OAP Densités
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du CU
- Périmètre commercial à préserver
- Périmètre délimité des abords

Eléments à protéger au titre de l'art. L151-19 du CU

- Boisements
- Arbre remarquable
- Eléments de patrimoine
- Haies
- Alignement d'arbres
- Murets

Eléments à préserver au titre de l'art. L151-23 du CU

- Zones humides
- Abords des cours d'eau

Risques et contraintes

- Zones inondables (AZI des Deux-Sèvres 1994 et 2008)
- Risque fort retrait et gonflement des argiles (BRGM)
- Zone non aedificandi
- Secteurs de nuisances sonores au titre de l'article R151-53 du CU
- Bande d'inconstructibilité (loi Barnier) au titre de l'article L111-6 du CU

Emplacements réservés

- Emplacement réservés

UA : Centre-bourgs historiques
UAp : Centre-bourgs historiques patrimoniaux
UAj : Espaces verts paysagers à préserver
UB : Tissus de faubourgs
UBj : Espaces verts paysagers à préserver
UR : Zone résidentielle récente
URj : Espaces verts paysagers à préserver
UE : Zone d'équipement
UX : Zone économique
UXa : ZACOM de l'Avenir
UXc : Zones d'activités de proximité, à vocation majoritaire artisanale
AUH : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
AUE : Zone à urbaniser à vocation d'équipement
AUX : Zone à urbaniser à vocation économique
AUXa : ZACOM de l'Avenir
AUXc : Zones d'activités de proximité, à vocation majoritaire artisanale
2AU : Zone à urbaniser à long terme
A : Zone agricole
AP : Zone agricole protégée
AL, AR, AS, AX : STECAL en zone agricole
N : Zone naturelle
NP : Zone naturelle protégée
NL, NX : STECAL en zone naturelle

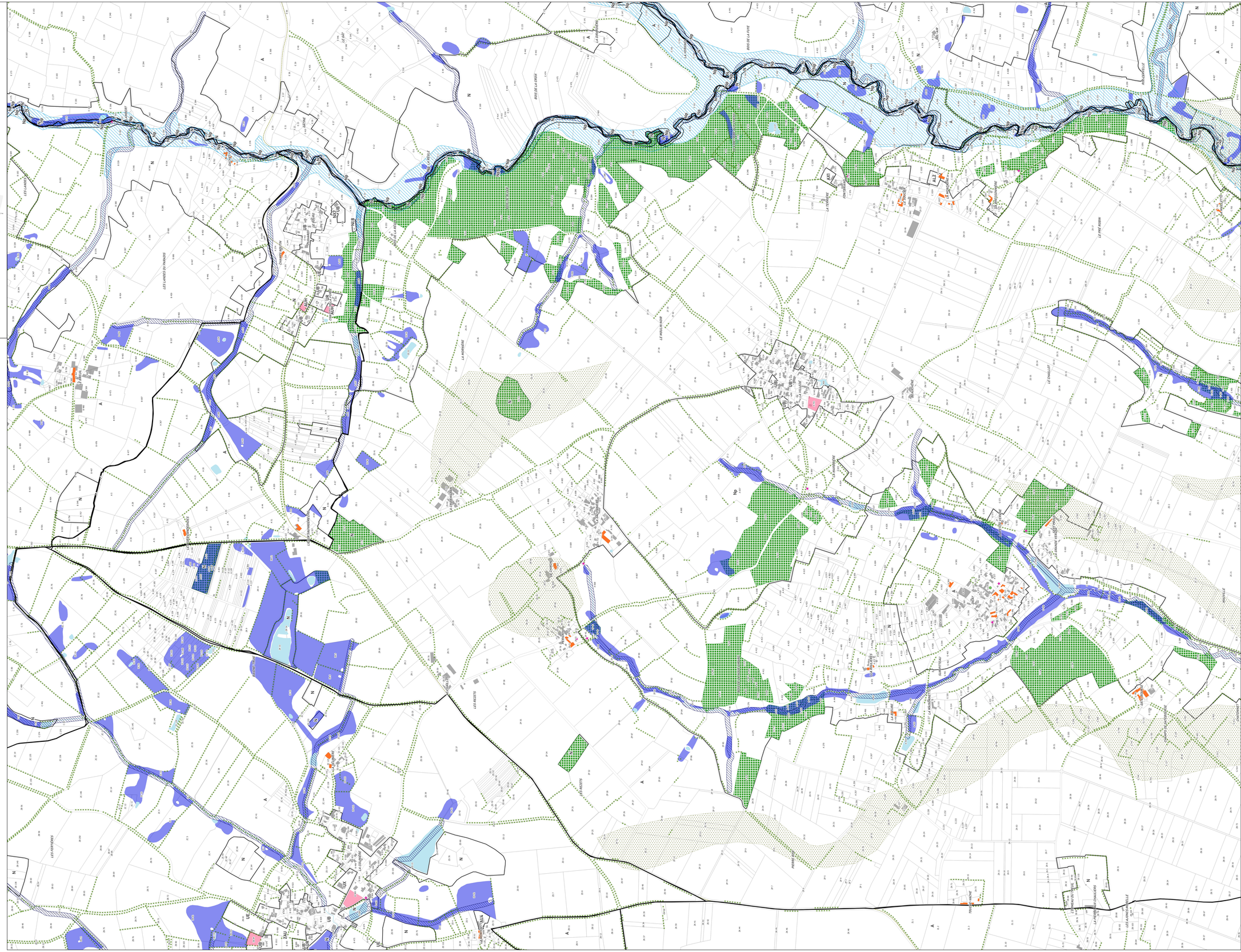
LES LANDES DU PARADIS
LES FERTIERES
LES REETS
LA MONNERIE
LE BOIS DE LA VOIVE
LE CHAMPAGNE
LE CHAMPAGNE
LE BOIS NOIR
LE BOIS NOIR
LE CHAMPAGNE
LE CHAMPAGNE
LE CHAMPAGNE